

## Collectivités

Organisme aux services des collectivités, le CAUE intervient auprès de celles ci en amont des projets de rénovations, d'aménagements, d'équipements,... Ces interventions ont conservés en 2006 trois formes:

- Les jurys et commissions d'appel d'offres :

Le C.A.U.E. a participé à 6 commissions d'appel d'offres et 3 jurys de concours de maîtrise d'oeuvre

- Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique :

Réflexions d'opportunité, éléments de programme, consultation de la maîtrise d'oeuvre, conseils d'aménagements, interventions pour :

Allègre : zone de Fontelines

Beauzac conseils pour la restauration de façades

Blanzac : héritage Colomb -Julia

Chanteuges : parking

Chomelix : projet de lotissement

Craponne-sur-Arzon : suivi étude des espaces publics

Goudet : suivi de la carte communale + paysage

Laussonne : lotissement préchaud, et suivi des aménagements des espaces publics

Lissac : entrée de bourg

Riotord : aménagement de l'ancien cinéma, procédure de sélection du maître d'oeuvre

Saint-Bérin : extension du local technique

Saint-Cirgues : aménagement des espaces publics, notes

Sainte-Florine (éclairage de l'église)

Saint-Front : suivi PLU

Saint-Julien-Chapteuil : abords de l'espace scénique et culturel

Vernassal : abords du terrain de tennis

Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles : suivi étude sur l'habitat

SYDEC : suivi d'étude abords rond-point de Flageac (Zone d'Activités)

La première étape consiste souvent à évaluer la faisabilité et l'opportunité de l'opération envisagée.

Une deuxième étape peut déboucher sur une pré-programmation, éventuellement en associant différents partenaires suivant l'importance de cette opération.

Puis enfin le processus opérationnel est mis en place (consultations de la maîtrise d'oeuvre, phasage des opérations, cahier des charges)

- Suivi de documents d'urbanisme : Le C.A.U.E. a assisté à l'élaboration de 3 cartes communales (Beaulieu, Vergezac, Goudet) et 6 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) (Chaspuzac, Langeac, Le Puy-en-Velay « Le Riou », Lamothe, Saint-Front, Cussac-sur-Loire). Se rajoutent le conseil de développement et le schéma de cohérence territoriale du pays de la jeune loire et ses rivières.

## Patrimoine rural

- Avec la compétence « patrimoine rural non protégé » prise par le conseil général de la Haute Loire, le CAUE est devenu partenaire de la collectivité pour aider les demandeurs de subventions et pour aider la collectivité à instruire les dossiers.. En 2006 début de l'action, cinq dossiers ont fait l'objet d'un rapport. En prévision, une plaquette décrivant les caractéristiques du patrimoine rural de la Haute Loire.

- La participation à différentes commissions permanentes : commission du secteur sauvegardé de la ville du Puy, commission des toitures typiques (conseil général), rencontre des partenaires du Parc Livradois Forez, site classé du Mezenc, commission des sites. Se rajoutent également le jury du fleurissement au mois de juillet, ainsi que la commission de développement touristique en Auvergne (CRDT Auvergne) pour l'éligibilité aux plus beaux villages de France.

## Conseil régional

Depuis plusieurs années le conseil régional d'Auvergne souhaite que les investissements des collectivités territoriales qu'il contribue à financer, prennent en compte la dimension qualitative. Il se base pour cela sur l'avis des CAUE.

5 thèmes ont nécessité une étude de dossiers :

- Patrimoine vivant, 1 dossier
- Revitalisation du patrimoine rural, 1 dossier
- Bâtiments industriels et zones d'activités, 4 dossiers
- Promotion du bois dans la construction, 9 dossiers
- Habitat rural, 5 dossiers

## Union régionale des caue

Le CAUE de la Haute-Loire participe aux réunions et actions de l'URCAUE. Cette union groupe les quatre CAUE de la Région, afin d'harmoniser les pratiques, adopter des positions communes, être l'interlocuteur du conseil régional.

# C.A.U.E.43

## ACTIVITE 2006



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME  
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
1 place Monseigneur de Galard 43000 Le Puy en Velay  
Téléphone : 04 71 07 41 76 fax 04 71 07 41 77

## Conseil aux particuliers



. Avec la restructuration de la DDE, les permanences des architectes consultants du CAUE se déroulent, à raison d'une fois par mois, aux pôles ADS de Brioude et du Puy (Pierre Sauvadet), au pôle ADS d'Yssingeaux et au siège de la communauté de communes LOIRE SEMENE. (Christelle Varenne), ainsi qu'au siège du CAUE.

Depuis 2005, une trentaine de personnes par an ont été rencontrées au siège du CAUE, et environ 250 personnes en 2006 sont venues en consultations dans les pôles ADS de la DDE. Au siège du CAUE on remarque que les demandes sur les questions d'environnement sont en constante progression.

Il faut encore une fois souligner que le CAUE ne peut pas répondre d'une façon sereine aux multiples demandes des particuliers par la baisse constante des crédits alloués à cette mission première des CAUE.



## Conseil aux porteurs de projets d'hébergement touristique



Dans le cadre d'une convention avec le relais des gîtes, le CAUE s'est engagé dans une mission d'accompagnement des personnes souhaitant créer des hébergements touristiques.

En 2006, 85 visites ont été effectuées (contre 93 en 2005). Ces visites ont représenté 25 journées de déplacements et ont donné lieu à une fiche conseil individuelle. 22 projets ont fait l'objet d'un avis sur projet définitif (demande de P.C. et de subventions) et d'un suivi préalable (R.D.V. au C.A.U.E., réunions de travail...)



## Conseil aux agriculteurs

Dans le cadre de la nouvelle politique d'interventions en matière agricole, en 2006, 21 visites ont été effectuées concernant les bâtiments agricoles.

Parmi celles-ci, 7 concernent des avis sur projet divers et permis de construire, 2 portent sur le volet insertion paysagère du plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Le reste traite les abords et l'évolution du siège d'exploitation agricole (CAD).



## Formation pédagogique, sensibilisation

• Dans le cadre de sa convention avec le relais des gîtes de France, le CAUE poursuit sa mission de conseils en vue de la qualification des hébergements touristiques du département.

- 9 séances d'une demi-journée ont permis de sensibiliser les porteurs de projets à la transformation de leur patrimoine architectural.

- le CAUE s'est également investi sur le thème « tourisme et handicap » en réalisant 1 réunion d'information et de sensibilisation avec le CDT sur les adaptations aux différents handicaps destinée aux propriétaires et porteurs de projet de Gîte de France.

• L'exposition « habiter d'autres lieux », élaborée avec l'union régionale des CAUE circule depuis fin 2005 en différents sièges de communautés de communes. Elle illustre en 11 panneaux la reconversion du patrimoine bâti, de l'ancien au contemporain.

• Une formation sur le paysage et les PLU s'est déroulée auprès des chargés d'études des ADASEA.

• Une intervention en 2006 a eu lieu au Lycée de La Chartreuse sur les métiers de l'architecte (forum des métiers), ainsi qu'auprès des constructeurs membres de l'UNCFMI.

• L'exposition sur les concours d'architecture en Haute Loire a été commencée en 2006. c'est Christelle Varenne qui a été chargée de la mettre en œuvre. La mission s'est prolongée en 2007.

## Information



• Une plaquette sur l'insertion des capteurs solaires en relation avec l'Espace-Info-Energie, a été réalisée et diffusée en plusieurs exemplaires auprès des Mairies, des constructeurs, des pôles ADS de la DDE.

• Une autre plaquette a été rédigée sur l'architecture bio-climatique. Celle-ci n'est pas encore tout à fait finalisée.

• Enfin une troisième, sur « les erreurs » de conception à éviter (maisons individuelles) est en cours de finalisation, elle sert de base à différentes interventions (UNCFMI par exemple).

## L'espace info-énergie

Depuis 2002 l'Espace Info-Energie a pour mission d'informer gratuitement le particulier, les petites entreprises et les collectifs.

- Il apporte des conseils pratiques sur :
- Le chauffage et l'eau chaude sanitaire
  - L'isolation et la ventilation
  - Les énergies renouvelables
  - Les équipements de l'isolation
  - Les voitures et les transports

L'EIE reçoit et traite les demandes d'informations et de renseignements formulées par téléphone, correspondance, email ou sur rendez-vous. Le conseiller apporte une information dans le cadre de permanences, pour des cas simples ne nécessitant pas une étude particulière. Pour ce faire, il effectue des calculs comparatifs pour aider à la décision et propose une documentation adaptée.

Un programme de visites de sites exemplaires, d'interventions et de participations aux foires et salons locaux, complète les permanences de l'Espace Info-Energie.

- 1628 ménages, collectivités et entreprises sensibilisés et conseillés en 2006.

-556 accompagnements administratifs et techniques de dossiers de demandes d'aides financières pour des installations d'énergies renouvelables : Chauffe-eau solaire (CESI), Systèmes solaires combinés (SSC), Chaudières automatiques aux plaquettes et aux granulés, Systèmes photovoltaïques raccordés au réseau.

- 6 demi-journées de visite d'équipement énergies renouvelables en Haute-Loire (bois déchiqueté, granulé, chauffe-eau solaire, système solaire combiné, photovoltaïque)

- Participations aux manifestations suivantes : Foire BIO de Langeac, foire Brioude Expo à Brioude, foire Expo bois-énergie à Pinols, 53ème finale nationale de Labour à Vergesac, forum Social Haute-Loire 2006 à Brives-Charensac.

- 2 interventions pour une réunion au Puy et une formation à Brioude.